



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Plougastel-Daoulas (29470)

### OBJET

2021-02-01

**Débat  
d'Orientations  
Budgétaires 2021**

DATE DE  
CONVOCATION  
12 février 2021

DATE D’AFFICHAGE  
22 février 2021

Nombre de Conseillers  
en exercice ..... 33  
Nombre de présents..... 30  
Nombre d’absents ..... 0  
Procurations ..... 3  
Nombre de votants ..... 0

“ L’an 2021, le 18 février, à 18h30” le Conseil Municipal, légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Dominique CAP, Maire.

### Etaient présents :

Dominique CAP, Patricia HENAFF, Jean-Jacques ANDRE, Françoise LOUEDEC, Bernard NICOLAS, Gwenaëlle GOUENNOU, Jean-Paul TOULLEC, Françoise MORVAN, Nathalie BATHANY, Yvan LACHUER, Flora GALAND, Claudine ORVOEN, Stéphane MICHEL, Brigitte DENIEL, Romain ABGRALL, Sylvain GANGLOFF, Pascal JEULAND, Claire LE VOT, Raymond-Jean LAURET, Catherine BOTHUAN, François THOUROUDE, Olivier LEBOSQUAIN, David MOAN, Aude BURGER-CUZON, Stéphane LE GALL, Marlène LE MEUR, Rémy JEZEQUEL, Kristen LE BLEIS, Damien RIVIER, Stéphane PERON

### Etaient absents :

### Etaient représentés :

Michel CORRE à Claire LE VOT, Haoua LE GALL à Nathalie BATHANY, Julie MERCIER à Patricia HENAFF

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Jacques ANDRE

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an que dessus.  
Pour extrait certifié conforme au Registre.

2021-02-01

## Débat d'Orientations Budgétaires 2021

### Rapporteur

Bernard NICOLAS, 4ème Adjoint au Maire

### Exposé :

L'article L 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales modifié par la loi par n° 2015-991 du 7 août 2015 (art. 107) précise que dans les communes de 3 500 habitants et plus, le maire présente au conseil municipal, dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget, un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette. Ce rapport donne lieu à un débat au conseil municipal, dans les conditions fixées par le règlement intérieur.

Le contenu du Débat d'Orientation Budgétaire 2021 présenté est le suivant :

- Une présentation du contexte national
- Une rétrospective sur l'évolution des dépenses et des recettes des exercices précédents
- Les perspectives budgétaires de 2021 à 2023,
- Les propositions de programmation des investissements et leurs financements,
- L'exécution des dépenses de personnel et des informations sur les ressources humaines

Le Débat d'Orientation Budgétaire est transmis au représentant de l'Etat dans le département et au président de l'établissement public de coopération intercommunale dont la commune est membre, il fait l'objet d'une publication. Le contenu du rapport ainsi que les modalités de sa transmission et de sa publication sont fixés par décret.

Le débat peut intervenir à tout moment dans ce délai. Il se déroule dans les conditions fixées au règlement intérieur et donne lieu à l'établissement d'une délibération.

Le rapporteur présente les orientations budgétaires pour l'année 2021, conformément au rapport annexé à la présente délibération.

### Délibération :

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, les membres du conseil municipal prennent acte de ce débat.

**Entendue(s) la (les) :**

Séance plénière des commissions 2020-2026 du 11-02-2021

**Vote**

Conseillers présents ..... 30  
Conseillers représentés ..... 3  
Ayant voté pour ..... 0  
Ayant voté contre ..... 0  
S'étant abstenu ..... 0  
N'ayant pas pris part au vote ..... 33

**Délibération du Conseil Municipal : Le conseil prend acte**

Fait à Plougastel-Daoulas, le 18 février 2021

**Le Maire,  
Dominique CAP**



**CERTIFIÉ EXECUTOIRE par le Maire**

Transmis à la Préfecture le ..... 22-02-2021  
Publié le ..... 22-02-2021  
Notifié le ..... 22-02-2021

